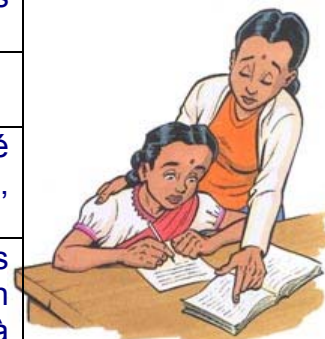


Guide de l'enseignant *Mais qui mène le combat?*

| | |
|---------------------------------------|---|
| Niveau suggéré | Secondaire (1 ^e - 2 ^e - 3 ^e cycles) |
| Durée | Environ 45 minutes |
| Disciplines | Enseignement moral et/ou religieux, français (langue d'enseignement), etc. |
| Domaines généraux de formation | Vivre-ensemble et citoyenneté |
| Axe de développement | Contribution à la culture de la paix (égalité des droits, lutte contre la pauvreté, sensibilisation aux situations d'agressions...) |
| Intention éducative | Amener l'élève à connaître les organisations internationales qui combattent l'exploitation sexuelle des enfants et à se sensibiliser à leurs actions. |
| Compétence disciplinaire visée | Construire son référentiel moral |
| Compétences transversales | Exploiter l'information |



Éléments de contenu :

- Organisations : UNICEF, ONU, CSTR, ACIDI, OMS, ONG, ECPAT, CIDE, OIPC
- Description des organisations
- Sigle, acronyme

Scénario pédagogique proposé :

- **Mise en situation :**

- Demander aux élèves s'ils font partie de certaines organisations, si ces organisations ont un acronyme ou un sigle.
- Différencier l'acronyme du sigle.
- Questionner pour savoir si les élèves connaissent des sigles ou des acronymes qui désignent des organisations qui luttent contre l'exploitation sexuelle.

- **Déroulement :**

Pour aider à identifier différentes organisations et leur rôle, proposer l'activité qui se trouve dans le document d'activité en lien.

1- Commencer par distribuer aux élèves la page 1 du document de l'activité et les inviter à compléter le mot croisé.

2- Distribuer la page 2 du document de l'activité.

3- Demander aux élèves de trouver les mots manquants qui vont dans les définitions.

Spécifier que chaque fois qu'une définition est complétée, les élèves doivent l'associer à son acronyme ou sigle. Pour cela, se référer à la liste sur la page 1 du document de l'activité.

• **Conclusion :**

- Demander aux élèves si le fait d'avoir lu les noms et les définitions des différentes organisations leur a permis de se rappeler de certaines actions posées par ces organisations. Leur donner les adresses Internet des organisations mentionnées dans l'activité.

CS/TR (Comité de Solidarité/Trois-Rivières) : www.cs3r.org

OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : www.who.int/fr

ACDI (Agence canadienne de développement international) :
www.acdi-cida.gc.ca/index.htm

ONU (Organisation des Nation Unies: www.un.org

UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund): www.unicef.org

OIPC (Organisation internationale de police criminelle): www.interpol.com

ECPAT (End Child Prostitution in Asian Tourism): www.ecpat.net/eng/index.asp

- Il serait intéressant que les élèves restent aux aguets par rapport aux activités de ces organismes. Lorsque quelqu'un apprend quelque chose (une action, une mesure prise, etc.), il en fait part au groupe.

Textes de référence (sur Internet) : 

Des organisation au service des enfants

Corrigé de l'activité :

1. **(ONG)** Toute organisation d'intérêt public qui ne relève ni de l'État ni d'une institution internationale.
3. **(OMS)** Créé en 1946, l'organisation a pour but d'amener tous les peuples à un niveau de santé le plus élevé possible.
4. **(ACDI)** Elle a entre autres comme activités le développement et la protection des enfants dans les pays en développement.
9. **(CS/TR)** Organisme qui réalise des activités d'éducation et d'information, des campagnes d'opinion et des projets de coopération contribuant à développer la solidarité des peuples du Nord et du Sud.
7. **(ONU)** Organisation internationale constituée en 1945 en vue de sauvegarder la paix et la sécurité internationale.

2. **(UNICEF)** Créée en 1946, l'UNICEF accorde une attention particulière aux enfants du monde. Son but est de voir à la survie et au développement de l'enfant.
8. **(OIPC)** Organisation internationale de police criminelle créée en 1923 à Vienne. Elle compte aujourd'hui 150 pays membres. Elle est plus connue sous le nom de l'Interpol.
5. **(CIDE)** Elle est la première codification officielle des droits de l'enfant. Depuis 1989, date de sa création, 187 pays y ont adhéré.
6. **(ECPAT)** Sigle d'une campagne lancée en Asie en 1991 par des organismes non gouvernementaux luttant contre l'exploitation sexuelle des enfants.



UNE INITIATIVE DU
Réseau In-Terre-Actif du Comité de Solidarité/Trois-Rivières



PRODUIT EN COLLABORATION AVEC
LE GOUVERNEMENT DU CANADA PAR L'ENTREMISE DE



L'Agence
canadienne
de développement
international

Canadian
International
Development
Agency